SEMAINE DE MOBILISATION NATIONALE LIBERER L'ENTREPRISE POUR LA CROISSANCE ET POUR L'EMPLOI.

Les entreprises industrielles sont en état d'urgence

7 ans de crise économique et 30 ans de politiques économiques pensées hors-sol, loin de la réalité des entreprises et sans sérieuses études d'impact, ont entravé le développement des entreprises françaises et compromis la compétitivité de notre tissu industriel.

Avec une activité en recul de 17% par rapport au début 2008…

Avec 3 000 pages de code du travail…

Avec une hausse des coûts salariaux de plus de 50% depuis 2000…

Avec une baisse de 5 points du poids de l'industrie dans le PIB depuis 25 ans…

Avec la dégradation de la balance commerciale des industries françaises…

Avec un taux de charges de 13,5 points supérieurs à la moyenne de la zone euro…

Avec des prévisions de chute (-3%) de l'investissement industriel l'an prochain…

L'INDUSTRIE FRANÇAISE EST EN DANGER

Le Pacte de responsabilité, le chantier de la simplification, les perspectives d'allègements de charges… certaines des mesures prises par le Gouvernement vont dans le bon sens.

Mais qui peut penser que des mesures isolées, même positives, peuvent suffire à renverser la vapeur d'une locomotive du déclin lancée à toute allure ? La courbe du chômage qui ne s'inverse pas en est une preuve.

➢ **C'est une question de RYTHME** : il faut aller plus vite car c'est, pour les entreprises sur le terrain, une question de survie (3% de défaillance d'entreprises industrielles cette année).

➢ **C'est une question d'INTENSITÉ** : il faut plus de courage pour revenir sur 30 ans de politiques économiques inadaptées et ne pas réitérer les erreurs commises. Le Pacte de Responsabilité permet un retour des marges à leurs niveaux de 2007 et de combler l'écart de compétitivité avec l'Allemagne de seulement 30%... C'est insuffisant pour relever les défis de l'innovation, de l'attractivité internationale et de la conquête de nouveaux marchés.

➢ **C'est aussi une question de CONFIANCE**. Confiance en son environnement - elle naît de la lisibilité et de la cohérence des mesures, deux vertus qui manquent cruellement à la politique menée - et confiance en soi - elle pâtit de la défiance très française vis-à-vis de ses entrepreneurs.



Le compte pénibilité, l'entrave de trop !

COMPLEXITÉ - INSTABILITÉ - LOURDEURS ADMINISTRATIVES - PERTE DE COMPÉTITIVITÉ - DÉPENSES PUBLIQUES - PRÉLÈVEMENTS - FRÉNÉSIE NORMATIVE… sont autant d'entraves faites par les pouvoirs publics à la croissance et à l'emploi.

La dernière entrave en date, parfaitement emblématique de la déconnexion des décisions prises d'avec la réalité des entreprises, c'est le dispositif pénibilité imaginé par le Gouvernement et qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2015.

Le dispositif pénibilité du Gouvernement, c'est :

- **Une logique dépassée et contreproductive de réparation** plutôt que celle de la prévention, privilégiée jusqu'alors par les entreprises industrielles et qui a démontré son efficacité. Les chiffres le démontrent : dans la métallurgie, le nombre d'accidents du travail a reculé de près de 30 % entre 2003 et 2013 ! **Quelle logique absurde que de défaire ce qui fonctionne bien…**

- **De la complexité** : la mise en œuvre concrète du dispositif s'avère un véritable casse-tête pour les entreprises, alors même qu'il aura un impact majeur sur leur organisation quotidienne. L'administration elle-même n'a pas toutes les réponses : nous avons listé des dizaines de questions pratiques restées sans réponses ! Sans compter qu'il n'existe à ce jour (J-30) sur le marché, aucun logiciel qui permettrait de gérer la complexité du dispositif imaginé. **En plein chantier de simplification, comment comprendre un dispositif administrativement si lourd ?**

- **Des coûts élevés** : la complexité est source de perte de temps, d'énergie et d'argent (une enquête UIMM chiffre à 500 et 600 euros par an et par salarié, qu'il soit ou non concerné par le dispositif). Dans le contexte économique actuel, **le dispositif pénibilité imaginé par le Gouvernement est anti-compétitivité et anti-emplois !**

- **De l'instabilité** : **cette complexité est source d'une insécurité juridique inédite.** Toutes les entreprises françaises doivent-elles se doter d'un ou de plusieurs spécialistes institutionnels et administratifs chargés de suivre l'évolution de la norme plutôt que d'être mobilisé pour la croissance ?

- **Une méthodologie inefficace** : improvisé, mal conçu, sans phase d'expérimentation, loin de la réalité des entreprises et sans concertation avec elles , sans vision globale, **le dispositif pénibilité est le résultat d'un mode d'emploi totalement dépassé de la décision publique…**

A un mois de son entrée en vigueur, le dispositif est en l'état irréaliste. Le problème, ce n'est pas le sujet de la pénibilité mais celui de l'absurdité de la méthode, d'autant plus grave que la situation à laquelle sont confrontées les entreprises, et plus particulièrement les PME-PMI, est préoccupante.

C'est la raison pour laquelle nous proposons de surseoir à l'application du compte pénibilité tant qu'il n'aura pas été procédé à une évaluation sérieuse de sa faisabilité technique et de son impact économique, puis-au vu des résultats de cette évaluation-soit de remettre en cause ce dispositif, soit de le revoir en profondeur.
Maintenir le dispositif en l'état serait une mauvaise nouvelle pour l'emploi et pour la lutte contre la pénibilité.



Mobilisation des chefs d'entreprise

Je vous informe que le MEDEF, lance une opération de mobilisation territoriale entre le 1er et le 5 décembre. Le thème de cette mobilisation est

« Libérons l'entreprise pour la croissance et l'emploi ».

L'objectif de cette mobilisation, résolument positive, est de faire de la pédagogie sur les difficultés rencontrées au quotidien par les chefs d'entreprises de notre département. Le Bureau du MEDEF a décidé de privilégier les témoignages de chefs d'entreprise et l'organisation de réunions publiques, dans des lieux fermés, en y invitant les pouvoirs publics.
Les détails de cette mobilisation sont accessibles dans le « guide de la mobilisation » ci-dessous. Comme vous le constaterez, le MEDEF met à votre disposition de nombreux outils afin que vos actions territoriales puissent se dérouler dans les meilleures conditions.
La 1ère étape de cette mobilisation consiste à vous solliciter dès aujourd'hui pour vous inviter à apporter un témoignage vidéo sur vos préoccupations.
Je compte sur vous pour que chaque chef d'entreprise puisse se mobiliser en apportant un témoignage, en signant la pétition, et en participant à nos prochaines réunions.
Une prochaine conférence de presse aura lieu rapidement.
Bien amicalement,

Jacques BRES et son bureau de l'UP MEDEF 84



Mobilisation des chefs d'entreprise pour la croissance et l'emploidu 1er au 5 décembre 2014

Nous, chefs d'entreprise, savons que la France est un grand pays, plein de talents, d'énergie, de potentiels. Tous les jours, nous œuvrons pour développer nos entreprises et créer ainsi richesses et emplois.

Pourtant, notre économie va mal. Elle est bridée par 30 années d'une politique qui a progressivement étouffé les entreprises de toute taille par une accumulation de charges, de contraintes, de taxes et de sanctions.

Il nous faut désormais changer de posture : tous les élus, qu'ils soient de droite, du centre ou de gauche, qu'ils soient élus locaux ou nationaux doivent nous permettre de retrouver les voies de la croissance et de l'emploi grâce au pragmatisme et à la confiance.

Pour expliquer la gravité de la situation, agir et convaincre qu'il existe des solutions pour retrouver croissance et emplois, nos associations et organisations lancent donc une semaine de mobilisation entre le 1er et le 5 décembre.

Durant cette semaine, des mobilisations de chefs d'entreprise auront lieu sur l'ensemble du territoire afin de faire comprendre les difficultés actuelles et le manque de pragmatisme de certains dispositifs, de tracer des pistes de solutions et de convaincre de la nécessité urgente d'une cohérence d'action et de pragmatisme économique pour tous nos élus.

Nous appelons également toutes les associations et organisations de chefs d'entreprise qui le souhaitent à se joindre à cette semaine exceptionnelle de mobilisation unitaire.

Contact adherent :
Patricia ROVERY – UP MEDEF 84   provery@up-vaucluse.fr   04 90 88 08 41



COMMENT ?

TEMOIGNEZ de vos difficultés pratiques au quotidien,

AGISSEZ et PROPOSEZ vos solutions !

1- En apportant dès aujourd'hui votre témoignage vidéo sur vos difficultés pratiques au quotidien

Sur le site www.liberonslentreprise.fr* Enregistrez votre témoignage en vidéo avec votre smartphone, tablette, webcam, appareil photo numérique et publiez le sur le site www.liberonslentreprise.fr Laissez vous guider : ici

*Votre témoignage sera mis en ligne, à partir du 24 novembre 2014, sur le site www.liberonslentreprise.fr ainsi que les plateformes vidéos de type YouTube. Le MEDEF se réserve le droit de ne pas publier des vidéos qui ne correspondraient pas aux valeurs de la présente mobilisation.

2- En répondant au sondage et en signant la pétition qui seront accessibles à partir du 24 novembre sur le site www.liberonslentreprise.fr

3- En participant aux actions de mobilisation qui se dérouleront sur votre territoire dans la semaine du 1er au 5 décembre 2014- En relayant largement cet appel auprès de tous vos contacts

4- En récupérant sur le site les logos de libérons l’entreprise pour les mettre sur tous vos courriels

On compte sur vous